

Conseil Municipal du 12 avril 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 12 avril 2021 à 19 heures, sous la Présidence de Madame Cécile CREUZON, Maire.

Ordre du jour :

- Budgets primitifs 2021
- Taux d'imposition
- Subventions aux associations
- Suppressions de régies
- Tarifs camping
- Remplacement photocopieur Mairie
- Groupement de commandes combustibles et carburants proposé par le Conseil Départemental
- Divers

Présents : MM. Nicolas BESSON, Didier GIRAUD, Jérémy GORSSE, Olivier NORE, Claude STEINER, Claude TOURAND, Mmes. Muriel BOUCHARD, Christine BOUSSAGEON, Cécile CREUZON, Maria DUSSAT, Nadine GAUSSE, Marie-Thérèse PIERRON, Isabelle ROUSSILLAT.

Absent : M. Serge SAINTIGNY

Secrétaires de séance : Maria DUSSAT et Marie-Thérèse PIERRON

1 – Budgets primitifs

Budget primitif de la zone industrielle : le budget primitif de la zone industrielle s'équilibre à 9407 € en fonctionnement avec une participation du budget principal s'élevant à 4 426 €. En investissement, le budget primitif de la zone industrielle s'équilibre à 11 622 €.

Budget primitif du lotissement : le budget primitif du lotissement s'équilibre à 325 171 € en fonctionnement et 330 821 € en investissement avec un emprunt maximum de 310 425 €.

Budget primitif principal : en fonctionnement, le budget primitif s'équilibre à 1 058 142€ et en investissement à 1 126 806 € avec un emprunt si nécessaire de 188 327 €. Le budget a été établi sans augmentation des taux d'imposition.

2 - Taux d'imposition :

L'Etat a supprimé la taxe d'habitation des résidences principales. En compensation, les communes se voient attribuer la part de taxe foncière anciennement versée au département, soit 22.93% pour la Creuse en 2020. Cette part sera ajoutée à la part communale existante de 16.90%. La taxe foncière bâti est donc désormais 39.83%.

La taxe foncière non bâti est inchangée soit 55.35%.

Après discussion, le Conseil Municipal vote le maintien des taux à l'unanimité.

3 - Subventions aux associations :

La commission finances s'est réunie le 7 avril. Au regard de la situation sanitaire qui a induit une absence d'activités pour la plupart des associations, une discussion a été ouverte sur le montant des subventions à accorder. Il est proposé la même procédure qu'habituellement : une demande sera donc envoyée à chaque association. La commission se réunira ensuite pour les examiner.

4 - Suppression des régies :

A la demande du trésor public, les régies sont supprimées à l'exception de la régie du camping. Madame Amandine GOUMY-ROBY, secrétaire, était défrayée pour un montant de 110,00 € brut par an. Le montant d'indemnité de régisseur octroyé à Amandine GOUMY ROBY sera transféré dans le cadre du RIFSEEP.

5 - Tarifs camping :

En concertation avec madame Pascale GIRAUDON, et après consultation des tarifs d'autres communes, Madame le Maire propose :

Prestation	Tarif TTC par jour
Campeur adulte	2,00 €
Enfant de moins de 10 ans	0,80 €
Véhicule	1,20 €
Emplacement (caravane, tente)	1,50 €
Emplacement camping-car	3,00 €
Chien et chat	0,50 €
Lave-linge	2,00 €
Garage mort	1,00 €
Branchement électrique	3,00 €
Borne sanitaire camping-car	2,00 €

Ces tarifs sont acceptés à l'unanimité.

6 - Photocopieur :

Le Conseil accepte à l'unanimité l'achat d'un photocopieur neuf auprès de la Société C'PRO SUD pour 2 995€ HT. L'utilisation de l'ancien photocopieur sera étudiée lors de la commission subventions aux associations.

7 - Groupement de commande de combustibles :

Le Conseil départemental propose un groupement de commande pour l'achat de combustibles aux collectivités.

Après discussion, le Conseil Municipal vote à l'unanimité contre le groupement d'achat. L'entreprise Micard continuera de fournir le combustible nécessaire à la commune.

8 - Divers :

➤ Monsieur Bernard BOURRIQUET souhaite acquérir deux parcelles (1855 m²+855 m²) pour entreposer du bois en dessous de sa propriété. La commission s'est rendue sur les lieux et a rencontré M. BOURRIQUET. Sa demande a été mise aux votes : contre 6, pour 7.

Le Conseil accepte donc cette vente. Madame le Maire lui demandera de faire une proposition de prix.

➤ Madame TILBURY : sa toiture sera refaite, prise en charge financière par le Conseil Départemental dans le cadre d'une procédure habitat insalubre. Madame le Maire devra prendre un arrêté de péril.

➤ Madame le Maire a autorisé M. Gérard CHAPUT à mettre temporairement ses moutons sur le terrain du futur lotissement Ferrare.

➤ Une demande pour effectuer un Travail d'Intérêt Général (T.I.G.) d'une durée de 90 heures auprès des services municipaux a été déposée par l'administration pénitentiaire. Le Conseil accepte à l'unanimité.

➤ M. GUILLEMOT, nouveau propriétaire de « La Ribière », souhaite organiser une cérémonie au monument aux morts le 25 avril pour commémorer les déportés. La commune achètera une gerbe.

➤ Commissions :

1. Vaccination : mesdames PIERRON, GAUSSE et DUSSAT qui avaient déjà pris contact avec des personnes isolées, ont travaillé en partenariat avec les médecins FAGADAR et SCHNEIDER, sur une demande de la Préfecture qui ouvrait une journée de vaccination à Gouzon. Au total, 120 chambonnais de plus de 75

ans ont été contactés. Beaucoup ont déjà été vaccinés. Vingt-deux ont eu leur place à Gouzon. Les élus ont organisé les modes de transport.

2. Commission « communication » : mesdames BOUCHARD et GAUSSE et monsieur BESSON avancent bien sur le site internet : 30 associations et 26 commerces chambonnais ont été contactés. La proposition commerciale de Centre France va arriver et sera signée.

3. Commission « patrimoine » : madame GAUSSE résume le travail effectué par la commission quant au choix des vieilles cartes postales pour la création de panneaux par « l'atelier Communic ». Elle remercie les personnes qui ont prêté des documents.

4. SIVOM : monsieur Claude TOURAND explique la situation du SIVOM. Il manque 100 000 € pour boucler le budget. Le personnel se compose de cinq personnes à temps plein.

5. Commission « routes » : la commission s'est réunie pour déterminer les entreprises à retenir. Des devis supplémentaires sont demandés pour la rénovation de places dans le bourg et la création d'un plateau de ralentissement route de Lépaud.

➤ Horizons 2022 : Madame le Maire évoque des projets :

- Local des cantonniers : réhabilitation ou construction ?
- Salle des fêtes : toiture, huisseries, isolation phonique
- La poste : huisseries, escalier, chauffage.
- Quartier « Fort de la Motte » : Vieille route de Budelière, Petite rue du Puy : nouvelle tranche d'aménagement du centre bourg.
- Creusalis : construction de cinq maisons individuelles.
- Garderie et le programme « Coléoptère » avec construction d'un nouveau bâtiment.
- Ancien hospice : projet de rénovation porté par la Com Com avec le concours de l'EHPAD qui prendra à sa charge les travaux de nouvelle toiture. Une fois les travaux terminés, la commune prendra en charge la gestion des sept logements pour personnes âgées qui pourraient bénéficier de la proximité des services de l'EHPAD.
 - Zone industrielle : Madame le Maire a rendez-vous avec la Com Com le 13/04/2021 pour étudier des projets d'installation d'entreprises
 - Petites Villes de Demain : projet centré sur une réflexion d'une nouvelle politique de l'habitat : maisons fermées, en mauvais état, insalubres.

La séance est levée à 22 heures.

Le Maire,

Les secrétaires,

Cécile CREUZON

MT. PIERRON et M. DUSSAT